

JAROSLAV ŠTICHAUER

LES LOCATIFS PEUVENT-ILS ETRE DES ADJECTIFS COMPOSES PREDICATIFS ?

La petite étude que voici s'inscrit dans le cadre d'un travail plus vaste consacré à l'évolution des prépositions primaires en français depuis le XVI^e siècle (notamment à, en, sur et dans).

Comme on sait, les groupes prépositionnels qui figurent dans les constructions du type N(sujet) + V(être) + GPrép (*Ce pull est à la mode*) sont, dans la terminologie traditionnelle, désignés ou bien comme des circonstants, ou bien comme des locatifs (cf. Le Goffic, 1993 : 228–9). On sait également qu'un certain nombre d'entre eux sont, à des degrés divers, figés. La différence entre les deux types tient grosso modo aux caractéristiques de la préposition concernée par rapport au site (dans la terminologie de Vandeloise, 1986) : si elle revêt un caractère locatif, la relation $x R y$ (où R représente la préposition reliant un x (cible) à un site (y)) sera à son tour interprétable comme locative, d'où la différence entre (1) et (2) :

(1) *Notre voisin est à la retraite / Nos enfants sont en vacances*

(2) *Notre voisin est à la plage / Nos enfants sont en classe*

On pourrait exprimer la même chose à l'aide d'une analyse componentielle : pour qu'il y ait isotopie (cf. Rastier, 1987), il faut qu'on puisse constater la coprésence d'un même sème (inhérent ou afférent) – qu'on pourrait appeler [+ locativité] – dans R et dans le site (y), ce qui n'est manifestement pas le cas dans (1).

Voyons maintenant la préposition *en* dans ses emplois locatifs. Les compléments toponymiques mis à part (avec toutes les contraintes syntaxiques sur le genre et les déterminants : *en Chine* vs *au Japon*, etc.), on a ce que la Grammaire méthodique du français (cf. Riegel et al., 1994 : 167, 373) appelle des variantes contextuelles, mais il est certain que ces variantes ne revêtent pas la même valeur de localisation (dans la classe/en classe; en province/dans sa province, etc.) Des phrases aussi simples que :

(3) *Il n'est plus dans la classe vs Il n'est plus en classe*

le prouvent, me semble-t-il, suffisamment. En plus, on sait très bien que la classe de tous ces noms (que Vandeloise appelle sites intégrés) n'est pas, de ce point de vue, homogène : il y a en qui sont compatibles avec *en* (*en ville, en banlieue, en province, en prison, en classe, en milieu rural ...*), il y en a d'autres qui ne le sont pas (**en école, *en village, *en rue, *en université...*)

Quant aux suites du type (1)-(3), le français contemporain fait une distinction ap-

paremment très nette entre les suites à faible valeur de localisation :

(4) *Il est encore à l'université* (c'est-à-dire : *il est toujours étudiant*)
et celles qui sont de vrais « locatifs » :

(4b) *Il est encore dans l'université* (c'est-à-dire : *à l'intérieur de l'enceinte universitaire, du campus etc.*)

d'où aussi des anomalies du type :

(5) ? *Le chien est à l'école*

relevées par Vandeloise (cf. Vandeloise, 1988 : 140)

Le même type d'opposition et de contrainte sur la préposition et le déterminant est à relever dans le cas de *à/en* :

(6) *Il est en prison / Il est à la prison de Fresnes*

ou dans celui de *en/dans* (cf. *être en prison / être dans une prison sinistre* : Cadiot, 1997 : 218)

Passons maintenant à un autre aspect du problème. On sait pertinemment bien que les suites adjectivales (adjectifs composés prédicatifs) sont normalement pronominalisables par le pronom invariable *le* (cf. Riegel et al. 1994 : 358) : « Les adjectifs par conversion

des formes **invariables** :

- Expressions prépositionnelles dénotant une propriété ou un état, et pronominalisables par *le* : *Il est (de bonne humeur + en colère + sur ses gardes)* »

donc :

(7) *Jean est (de bonne humeur + en colère) et Georges l'est aussi*

par contre si on est en présence d'un vrai locatif (cf. Le Goffic, 1993 : 228–9), la pronominalisation se fait par *y* :

(8) *Jean est maintenant à la plage et ses enfants y sont aussi*

Or – et c'est là qu'on entre dans le vif du sujet – si l'on soumet à des informants (tous locuteurs natifs) des phrases du type :

(9a) *Jean est en prison et Jacques l' est aussi*

(9b) *Jean est en prison et Jacques y est aussi*

(9c) *Jean est en prison et compte le rester*

(9d) *Jean est en prison et compte y rester*

(9e) *Jean est déjà à table et ses parents y sont aussi*

(9f) *Jean est déjà à table et ses parents le sont aussi*

avec une grille d'évaluation à trois niveaux (naturel – bizarre, mais acceptable – inacceptable), on s'attendrait – outre des cas d'hésitations signalées entre autres par Noailly (Noailly, 1999 : 110) – à ce qu'ils conçoivent cette suite ou bien comme locative et donc pronominalisable par *y*, ou bien comme un adjectival prédicatif (équivalent, pour (9a) – (9d), à *emprisonné*) pronominalisable dans ce cas-là par *le*. Les résultats sont surprenants. L'écrasante majorité des personnes interrogées considère les deux variantes comme plus ou moins acceptables (naturelles + bizarres, mais acceptables). On obtient des résultats analogues avec des phrases comme par exemple celles-ci :

(10) *Nos enfants sont en classe et les vôtres (y + le) sont aussi*

mais aussi, notons-le, avec certaines suites du type *à + Dét + N* :

(11) *Jean est à l'armée et Jacques (y + l') est aussi*

On est, à ce niveau d'analyse, tenté de vérifier la puissance localisatrice de *en* + N (N étant bien entendu un locatif nominal) par des tests syntaxico-sémantiques. Si l'on compare par exemple *dans* (comme préposition locative prototypique dans un certain nombre d'emplois) et *en*, on voit tout de suite une première différence, mais qui est de taille : le complément nominal de *dans* doit être précédé d'un déterminant :

(12) *Il aime se promener (en forêt + *dans forêt + dans la forêt de Fontaine-bleau)*

A la différence des suites locatives *en* + N, les locatifs prototypiques présentent une structure canonique Prép + Dét + N, mais il ne s'agit pas évidemment d'une condition suffisante. On pourrait esquisser une première conclusion en disant que l'absence du déterminant (ou la présence d'un déterminant zéro) n'est pas compatible avec ce qu'on pourrait appeler la locativité forte. Je laisse ici délibérément de côté les emplois toponymiques : *à la Martinique* vs *en Martinique* (cf. Reboul, 1994). Les suites *en* + N présentent, on s'en doute, un degré plus faible de locativité, mais comment définir celui-ci? A côté de :

(13) *Jean est à la prison de Fresnes. Là, il apprend un métier/ Il y apprend un métier*

on a également :

(14) *Jean est en prison. Là, il apprend un métier/ Il y apprend un métier*

Si l'adverbe (*là*-)bas ou l'adverbe pronominal *y* anaphorisent le syntagme *en prison* (tous mes informants étaient unanimes sur l'acceptabilité de (13) et l'ensemble est perçu comme parfaitement acceptable), il est évident que l'élément anaphorisé doit être un locatif. On a vu dans (12) une contrainte syntaxique et il est facile de montrer qu'elle n'est pas la seule. Observons les suites (15) – (18) :

(15) *Jean est en prison dans la cellule occupée jadis par Landru*

(16) *Jean est à la prison de Fresnes dans la cellule occupée jadis par Landru*

(17) *Jean est dans la cellule occupée jadis par Landru à la prison de Fresnes*

(18) **Jean est dans la cellule occupée jadis par Landru en prison*

L'inacceptabilité de (18) prouve que le syntagme *en prison* ne revêt pas les caractéristiques syntaxiques d'un vrai (circonstant) locatif, mais il garde tout de même un certain degré de locativité, comme le montre (15).

Il semble aussi que les suites *en* + N sont capables de relier les phrases sur base de relations méronymiques. La suite :

(19) *Jean est en prison. Sa cellule se trouve dans l'aile gauche du bâtiment central.* est tout aussi acceptable que :

(20) *Jean est à la prison de Fresnes. Sa cellule se trouve dans l'aile gauche ...*

Dans le cas d'une localisation complexe (*être en prison sur la côte atlantique*), les deux groupes prépositionnels sont susceptibles d'enchaînements discursifs :

(21a) *Jean est en prison_(i) sur la côte atlantique. L'endroit_(i) est particulièrement sinistre.*

(21b) *Jean est en prison sur la côte atlantique_(j). La région_(j) est particulièrement insalubre.*

La localisation complexe ne permet pas normalement de coordonner les deux (ou plusieurs) groupes prépositionnels concernés, ce qui se confirme également dans (21c):

(21c) *Jean est en prison (*et) sur la côte atlantique*

On voit donc que le syntagme *en prison* se comporte dans beaucoup de cas comme un vrai locatif et il semble que le phénomène de pronominalisation par *le* est relativement limité, comme le montrent, entre autres, les exemples suivants :

(22) *Jean est en prison. Il y est depuis six ans déjà.*

(23) **Jean est en prison. Il l'est depuis six ans déjà.*

ou encore :

(24) *Jean est en prison. Qu'il y soit ne surprend personne.*

(25) **Jean est en prison. Qu'il le soit ne surprend personne.*

Il ne semble pas non plus qu'on puisse toujours établir un parallélisme entre ce type de locatifs et un adjectif prédicatif simple (d'origine verbale ou autre) correspondant :

(26a) *Pierre est en prison* = (26b) *Il est emprisonné*

qui pourrait fournir un élément d'explication : les locuteurs ramèneraient le type (26a) à un type nettement prédicatif qu'est (26b), d'où la possibilité de pronominalisation par *le*. On trouve en effet facilement des contre-exemples comme (10), repris ici comme (27):

(27) *Mes enfants sont en classe et les vôtres (y + le) sont aussi*

où l'on voit mal une forme prédicative (adjectivale ou nominale) correspondante. (**Ils sont (classés + écoliers)*).

Les groupes prépositionnels *en* + N (N = locatif) ont donc un comportement syntaxique tel qu'il les rapproche des locatifs, mais il existe des constructions dans lesquelles ils peuvent être perçus comme prédicatifs, comme les tests de pronominalisation nous l'ont prouvé.

Il me semble que ce phénomène peut s'expliquer, du moins en partie, si l'on replace cette problématique dans une perspective diachronique. On sait que *en* et *à* représentent, dès les plus anciens textes français et jusqu'au XVII^e siècle (cf. Brunot, 1924), les prépositions locatives par excellence (elles ne sont pas seules, mais par rapport à *denz*, *dedenz*, *enmi*, *ami*, *parmi*, etc., elles sont très certainement, et de loin, les plus fréquentes. Leur distribution ne semble pas être dictée par des critères de « locativité » : contrairement à l'usage moderne qui, dans la plupart des cas, fait la différence entre

(28) *Il a un appartement à Paris / dans Paris*

on peut relever dans les textes d'ancien français des exemples d'emplois concurrents de *en* et de *dedenz* (pour ne citer qu'un cas d'opposition qui est pertinente en français moderne) :

(29) ...*et tendi ses trés et ses paveillons; et cil fu herbergiés dedenz la cité. (...)*

Ensi sejournerent ne sai quanz jorz cil en l'ost et cil en la ville (il s'agit dans les deux cas de l'empereur Alexis) – Villehardouin, IX, 270–271

Je vais citer, à titre d'exemple, trois cas d'emploi locatif de *en* + *prison* pris aux XII^e et XVI^e siècles (en ancien français, le mot *prison* a d'abord, comme on sait, le sens de *captivité*) :

(30) ...*cil qui levera*

Cele lanme seus por son cors

Gitera ces et celes fors

Qui sont an la terre an prison. (Lancelot, vv. 1900–1903)

(31) ... *qui la comdemna d'estre en prison ung an, au pain et à l'eaue.* (Hépt., nouvelle LXI)

(32) *Ayant eu en prison tant de loysir de se preparer, (...)* (Montaigne, Essais III, chapitre IX)

On pourrait citer à l'infini d'autres exemples d'emplois locatifs des prépositions *en* ou à suivies d'un complément représentant un site intégré (*église, maison, tour, ville, ...*) là où l'on rencontre normalement aujourd'hui des prépositions qui ont une « puissance de localisation » plus forte, notamment *dans*.

Comme l'a constaté déjà Vandeloise (Vandeloise, 1988 : 126), la préposition à possède à elle seule une très faible capacité locative :

(33a)?? *Léopold est à une maison*

(33b)?*Léopold est à une maison infâme*

(33c) *Léopold est à une maison que tout le monde connaît*

Si donc la présence d'un modifieur (de type adjectival ou autre) accroît visiblement l'acceptabilité de ces suites, c'est que celui-ci leur confère un degré supérieur de détermination locative (cette capacité est gradable) que la préposition ne possède plus aujourd'hui (Sorel pouvait dire encore en 1633 : ...*les autres estoient à un bourg prochain*). Les prépositions locatives (tenons-nous-en aux plus fréquentes comme *dans* et *sur*) ont aujourd'hui des emplois locatifs prototypiques que l'on pourrait définir à l'aide des traits :

Dans : [+tridimensionnalité, +relation contenant/contenu, +inclusion totale ou partielle de la cible par rapport au site, etc.]

Sur : [+bidimensionnalité, +contiguïté, +contact, +superposition, +relation porteur/porté, etc.]

On a ainsi :

(34) ...*et fut enterré en laditte esglise /Il fut enterré dans l'église de la ville* (Jehan de Saintré, 528–529)

(35) *Et se vint seoir en une chaise qui estoit au chevet de son lict* (Hept., I/10, Ed. de la Pléiade, p. 770)

La prototypicité des différents emplois suppose la coprésence d'une quantité importante de traits (sèmes). S'il n'en est pas ainsi, on peut relever un certain nombre d'anomalies. On sait aussi que les prépositions *sur* et *dans* peuvent être anaphorisées par les adverbes (prépositions avec compléments effacés?) *dessus* et *dedans*, comme le montre l'exemple suivant – parfaitement acceptable – qui réunit au moins les conditions de prototypicité les plus importantes [+tridimensionnalité du site, +inclusion totale de la cible] :

(36) *Je suis entré dans la cathédrale. Devinez qui j'ai trouvé (là-)dedans*

Or peut facilement montrer que ce n'est pas toujours le cas, comme en témoignent les exemples suivants dont l'acceptabilité est pour le moins douteuse :

(37) ?*Il a échoué sur une plage. Il n'a trouvé (là-)dessus aucune trace d'activité humaine.*

(38) ??*Il aime chasser dans le désert. Il trouve (là-)dedans des animaux qui ne vivent pas ailleurs.*

La différence entre (37) d'un côté et (38) de l'autre s'explique, me semble-t-il, par

l'absence de traits prototypiques des deux sites. Dans le cas de (37), apparemment plus acceptable que (38), le trait de [+bidimensionnalité] est moins saillant que dans le cas d'objets – sites prototypiquement bidimensionnels (table, vitre, nappe, etc.); en plus, le complément *activité humaine* est plus abstrait que celui par exemple de *trace d'animaux sauvages* qui ne présente pas, lui non plus, un caractère prototypique relatif aux autres traits [+contiguïté, +superposition, +contact, +relation porteur/porté]. L'exemple (38) transgresse visiblement cette contrainte sur les traits prototypiques ([-tridimensionnalité]), d'où sa faible acceptabilité. Si l'on soumet à des locuteurs natifs des suites comme :

(39) ?*Les vaches ne sont plus dans le pré. On ne les voit pas dedans.*

ils sont prêts à les accepter à condition de concevoir le mot *pré* comme un terrain clôturé, donc proche d'un objet/site à trois dimensions, ce qui corrobore parfaitement notre hypothèse.

Résumons donc : pour que les prépositions locatives, en l'occurrence *dans* et *sur*, puissent bénéficier du statut de relateur prépositionnel de localisation prototypique, leurs compléments doivent présenter, dans leur conceptualisation habituelle, relevant d'une connaissance collective du monde, le maximum de traits compatibles avec les traits définitoires énumérés ci-dessus. Si l'on trouve dans la langue d'aujourd'hui un certain nombre de « résidus » du type *dans l'île, dans la plaine, dans le désert, dans le pré*, etc., ils sont explicables, me semble-t-il, dans une perspective diachronique : après l'irruption de la préposition *dans* (conceptualisant de préférence un espace « tridimensionnel ») dans la langue vers 1550 (cf. Gougenheim, 1970) et le bouleversement subséquent du concept de localisation prépositionnelle, on trouve un certain nombre d'emplois qui témoignent d'un usage qui est encore loin d'être stabilisé. Citons, à titre d'exemple, Meigret (Meigret, 1550 : 164). Quand il analyse l'emploi de l'article partitif, il juxtapose « inconsciemment » *dedans* et *en* :

j'ey mis du brochet, de la carpe dedans çet etang. (...) j'ey mis ên mès etables du mouton, du beuf, de la vache, (...) Pour lui, *en* et *a* sont toutes les deux des prépositions locales « denotant le lieu de relette e rezidence » (ib., p. 167). En ce qui concerne les « noms appellatifs locaux » (chartre, prison, cave, maison, cour, etc.), il ne fait pas de différence entre *dans la prison* et *en la prison*, mais par contre, il voit une différence très nette entre le sens de *en* suivi d'un nom déterminé ou indéterminé :

Il faot aosi êntêndre qe la locuçon sans articl' êt plus jeneralle, qe çelle qi êt par l'article : a çete caoze l'article exprês sêml' être demonstratif : parqoê come le nom soêt jeneral, le sêns demeure' aocunemênt suspêndu : de sorte qe qant on dit il êt ên prizon, ou ên caue, nou' comprenons q'il êt ên qelqe prizon, ou caue qe çe soêt. Mês si nou' dizons, il êt ên la caue, çela nous sêml' vouloêr demontrer ê mêttr' ên dezir de sauoêr, qêlle prizon, ou caue. (ib., p. 167)

Un siècle plus tard, Ménage, cité par Brunot (Brunot, 1924 : 1056) précise que « On dit fort bien *en Turquie*, mais point *en Pérou*. Il faut *au Pérou* ou *dans le Pérou* (c'est moi qui souligne). Brunot signale également (ib., p. 1060) que « les grammairiens se bornent à continuer la guerre commencée contre : *son chapeau enfoncé dans la tête*. » Ces deux derniers exemples – fautifs et « hypercorrects » selon

l'usage moderne – sont révélateurs d'une tendance qui commence à se dessiner dès la fin du XVI^e siècle : la restructuration syntaxique de l'expression locative passe par une redistribution beaucoup plus spécialisée de différentes prépositions et leur contenu sémantique analysable en traits (voir plus haut) commence à se conformer à la conceptualisation spatiale des objets/sites (on pourrait dire avec Lakoff des « modèles cognitifs idéalisés ») représentant des compléments prépositionnels. Si Pascal peut écrire encore au milieu du XVII^e siècle « *Jésus-Christ en la croix entre deux larrons* », la langue moderne finira par imposer une conceptualisation qui laissera à chacune des principales prépositions locatives un domaine d'emplois relativement stable. Les deux anciennes prépositions *à* et *en* se verront reléguées peu à peu au rôle de marqueurs d'emplois toponymiques et la localisation ponctuelle forte sera confiée notamment à *dans* et *sur*. Comme l'évolution de chacune de ses prépositions a suivi une trajectoire différente, on a aujourd'hui un double résultat : l'existence de groupes prépositionnels à locativité « forte » (*Il se promène dans la forêt de Fontainebleau*) à côté de ceux qui représentent une locativité « faible » (*Il aime se promener en forêt*). On pourrait montrer que ce dispositif prépositionnel locatif constitue un réseau à l'image de la fameuse ressemblance de famille – chacune des prépositions concernées partage un certain nombre des traits avec d'autres, mais aucun trait n'est partagé par l'ensemble des éléments constitutifs. Dans une matrice à quatre éléments (*à, en, dans, sur*), le trait [+ponctualité] n'est pas compatible avec *sur*, [+tridimensionnalité] n'est par contre applicable qu'à *dans*, et ainsi de suite. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle les groupes prépositionnels comme *dans la plaine, dans l'île, dans le désert*, etc. seraient le résidu d'un type d'emploi régi par d'autres principes (par exemple une opposition entre une localisation non marquée et une localisation marquée – l'exemple cité plus haut : *son chapeau enfoncé dans la tête* représenterait tout simplement le cas d'une localisation marquée et l'attitude de rejet manifestée par les grammairiens de l'époque serait le témoignage d'une autre tendance qui serait plus proche de la distribution des rôles locatifs que l'on a aujourd'hui.

Un exemple suffit pour prouver que tout ce processus est loin d'être achevé. Dans l'édition du Bon Usage de 1969, on trouve au paragraphe 916/24 (p. 921) la note suivante : « *La clef est à la porte*, etc. On dit : *la clef est à la porte, à la serrure*, etc., mais on peut dire aussi : *sur la porte, sur la serrure, parfois dans la serrure* : (...) », alors que dans celle de 1993 (la 13^{ième}), l'explication est beaucoup plus nuancée (§ 1001, c) : « *A propos d'une chose qui ne pénètre pas entièrement*. Il est plus logique de dire qu'une clé est *à la serrure* (ESTAUNIÉ, Labyrinthe, p.133) ou *sur la serrure* (MONTHERL., Garçons, p. 57) que *dans la serrure*. Cette dernière expression est pourtant courante. » (c'est moi, J.Š., qui souligne).

La conclusion qu'on peut faire serait la suivante : les verbes copulatifs (*être, rester, demeurer*, etc.) sont normalement suivis d'un attribut du sujet ou d'un circonstant (locatif dans les cas qui nous intéressent ici). Si ce dernier représente un type de locativité faible, il peut, comme on a vu, se rapprocher, au plan syntaxique, des structures attributives, comme l'ont montré, entre autres, les tests de pronominalisation. Il est en ce sens tout-à-fait comparable aux adjectifs composés (*de bonne humeur, ...*) Cependant il ne perd jamais complètement sa locativité inhé-

rente, comme d'autres tests l'ont pu prouver. Il semble donc qu'il ne sera jamais complètement assimilable aux adjectifs composés prédicatifs.

Références

- BERTHONNEAU A.-M., « A propos de *dedans* et de ses relations avec *dans* », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, No. 6. /1999 : 13–41, Presses Universitaires d'Orléans.
- BORILLO A. (1998), *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- BRUNOT F. (1924), *Histoire de la langue française*, Tome IV/2, Paris, A. Colin.
- CADIOT P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, A. Colin.
- GOUGHENHEIM G. (1970), *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- NOAILLY M. (1999), *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.
- RASTIER F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F.
- REBOUL S. (1994), « A la Guadeloupe/en Guadeloupe ? vers une interprétation cognitive? », *Langue française*, No. 103 : 68–79.
- RIEGEL M. et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- VANDELOISE C. (1986), *L'espace en français*, Paris, Seuil.
- VANDELOISE C. (1988), « Les usages spatiaux statiques de la préposition à », *Cahiers de lexicologie* 53(2): 119–147.

Sources

- Villehardouin – *La conquête de Constantinople*, I-II, Paris, Les Belles Lettres, 1961
- Chrétien de Troyes – *Romans*, La Pochothèque, Paris, Librairie Générale française, 1994
- Meigret L. – *Le Tretté de la grammere françoeeze*, 1550, je cite d'après l'édition de Foerster, 1888)
- Marguerite de Navarre – *Heptaméron*, texte numérisé par Bibliopolis (www.bibliopolis.fr)
- Antoine de la Sale – *Jehan de Saintré*, édition bilingue de poche, Librairie Générale française, 1995
- Michel de Montaigne – *Essais*, Paris, Editions Fernand Roches, 1932